

UNIVERSITE DE TOULOUSE – JEAN JAURES

Procès verbal du Conseil D'Orientation du Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage
du mardi 23 juin 2026
Réunion en hybride

Liste des membres présents ou représentés au conseil consultatif (15) : Marie-Hélène Garelli, Elodie Quillier, Loïc Gojard, Emmanuelle Ghozland, Claire Touzot, Iona Mahé, Christine Cuervo-Lombard, Jean-François Tuffier, Jean-Luc Bonneil, Clarisse Barthe, Carine Livoti, Pascal Dupont, Robert Ruiz, Lidwine Linares, Nathalie Hernandez.

Présidence du conseil: Elodie Quillier

Présents (8) :

Mme Marie-Hélène Garelli
Mme Elodie Quillier
Mme Emmanuelle Ghozland
Mme Claire Touzot
Mme Clarisse Barthe
M. Jean-Luc Bonneil
Mme Carine Livoti
Mme Lidwine Linares

Procurations (5) :

M. Loïc Gojard a donné procuration à Mme Emmanuelle Ghozland
Mme Iona Mahé a donné procuration à Mme Claire Touzot
M. Jean-François Tuffier a donné procuration à Mme Emmanuelle Ghozland
Mme Christine Cuervo-Lombard a donné procuration à Mme Claire Touzot
M. Pascal Dupont a donné procuration à Mme Elodie Quillier
M. Robert Ruiz a donné procuration à Mme Elodie Quillier
Mme Nathalie Hernandez a donné procuration Mme Lidwine Linares

Invités permanents présents :

Mme Claire Chateau
Mme Régine Moutoussamy
Mme Caroline Massias
Mme Stéphanie Hénocq
Mme Sylvie Dejean
Mme Ophélie Carreras
Mme Elsa Willay

Invités pour la présentation des points à l'ordre du jour:

Mme Anastasia Meidani

Il est noté que M. Frédéric Rodriguez, directeur de l'UFR SES, qui n'est pas membre du COFCA, est présent à la séance.

Mme Elodie Quillier constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 14h17

I. Informations

Mme Élodie Quillier informe de l'arrivée de M. Loïc Gojard en tant que RAF intérimaire du service à compter du 15 juin 2026.

Mme Élodie Quillier informe qu'à ce jour le représentant de l'UFR SES au COFCA n'a toujours pas été désigné. Le Conseil d'UFR s'est prononcé sur un autre nom que celui proposé par le SFCA; les Affaires générales étudient la validité de la désignation.

II. Approbation du relevé de décisions du COFCA du 26 février 2026

❖ Résultat du vote

Nombre de votants : 15

NPPV : 2

Pour : 13

Contre : 0

Abs : 0

Le conseil approuve à l'unanimité le relevé de décisions du COFCA du 26 février 2026.

III. Accréditation 2027-2032: Master parcours Agâpés (Accompagnement de l'Enfance au Grand Âge & Handicap _ Promotion de la Santé & Éthiques _ Éducation Sexuelle & Identité) : Métiers de la Relation & Développement Social (vote)

Mme Élodie Quillier informe les conseillers de la procédure de l'établissement concernant l'approbation de l'offre de formation 2027-2032 de l'établissement et rappelle le calendrier des instances.

Mme Marie-Hélène Garelli présente les principaux éléments évoqués lors des réunions qui se sont tenues le 2 et le 19 juin à sa demande (*cf* synthèses déposées sur le Scout).

Mme Élodie Quillier liste les documents à disposition des conseillers sur le Scout. Il est précisé que le compte-rendu de la réunion du 19 juin a été déposé le matin même. Les premières simulations budgétaires à partir des scénarios présentés lors de cette réunion ont été faites par les services compétents de l'établissement mais ont besoin d'être affinées en fonction d'éléments stabilisés pour définir une soutenabilité financière.

Mme Anastasia Meidani est invitée à présenter aux conseillers le projet. La présentation se base sur un support qui est mis à disposition des conseillers en cours de séance (*cf* document déposé sur le Scout). Un deuxième document « Annexes » fourni par Mme Anastasia Meidani en cours de séance est également déposé sur le Scout.

Mme Anastasia Meidani répond aux questions posées par les conseillers puis est invitée à quitter la séance. Un échange a lieu entre les conseillers autour des points suivants :

- Les simulations budgétaires devront être réalisées sur la base d'informations stabilisées listant le nombre d'heures d'enseignement exact, les modalités et les types d'enseignements ;

- Une convention inter-établissements UT2J/UT devra être mise en place et validée entre les deux établissements quelle que soit la structure de la maquette à venir. Actuellement les échanges entre les deux établissements ne sont pas encadrés par une convention validée par les instances.

- Pour que les SPOCS puissent être conservés, il faudra que des jalonnements d'activité soient mis en place pour garantir un émargement des stagiaires afin de fournir les documents de preuve exigés par les organismes tiers-payeurs. Mme Meidani s'engage à travailler avec son équipe pédagogique à la mise en place de ce jalonnement d'activité.
- Les questions de soutenabilité humaine et financière devront être garanties par des documents partagés.
- Des règles claires de fonctionnement devront être établies de manière à garantir les conditions de travail de l'ensemble des personnels impliqués et les conditions d'études des stagiaires.

Les éléments présentés au Conseil de Département de sociologie du 2 juin 2026 et figurant sur le relevé de décisions de ce conseil sont ceux soumis au vote (formation portée exclusivement par UT2J). Il est à noter que depuis le vote dans les composantes pédagogiques, le projet a évolué et a été présenté au COFCA comme le scénario B : soit 700h de formation avec un co-portage UT2J et UT et une ouverture différée à la rentrée 2028 ou 2029.

Les conseillers ont trouvé intéressante cette proposition remaniée présentée par Mme Anastasia Meidani. Toutefois, il est difficile pour le COFCA de se prononcer en l'absence des simulations budgétaires stabilisées. Afin de pouvoir avancer sur cette piste, ces simulations budgétaires devront être fournies pour la CFVU du 2 juillet.

❖ Résultat du vote

Nombre de votants : 15
NPPV : 0
Pour : 3
Contre : 0
Abs : 12

Le conseil approuve les éléments présentés au Conseil de Département de sociologie du 2 juin 2026 présenté en séance avec co-portage UT2J-UT.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h53.

PV validé par Elodie Quillier, Administratrice provisoire,
en date du 23/09/2026

Signature :

